



VILLE DE SIGEAN

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Note de présentation brève et
synthétique

Cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au Compte Administratif et au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Ce document est structuré en une section de fonctionnement et en une section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : les recettes comme les locations ou les impôts d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (électricité, contrats, loisirs, remboursement des crédits...)

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine, achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

La section d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses toutes celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes, plusieurs types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que celles perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus (par exemple des aides relatives à la création d'une classe ou la rénovation d'une voirie...). Ces recettes sont complétées par les ressources propres de la commune dans le cadre d'un autofinancement ou par la réalisation d'emprunts.

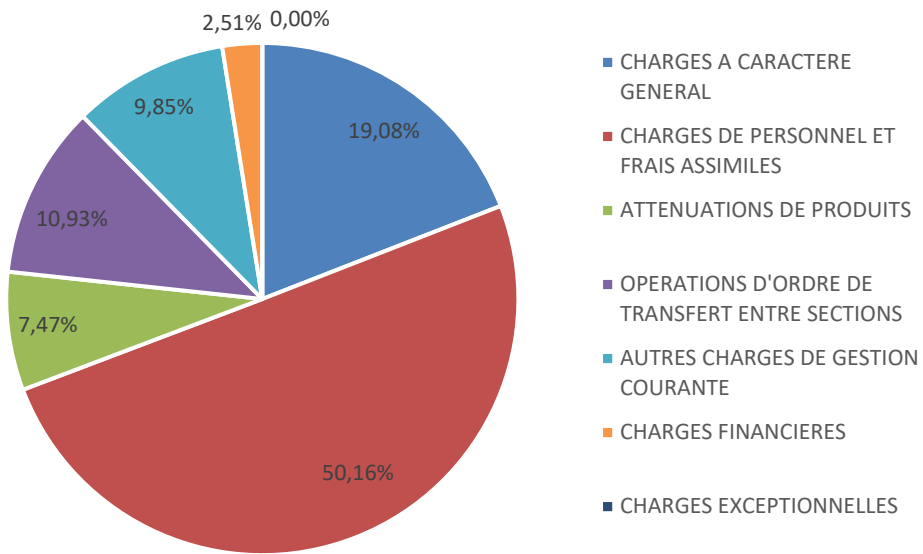
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

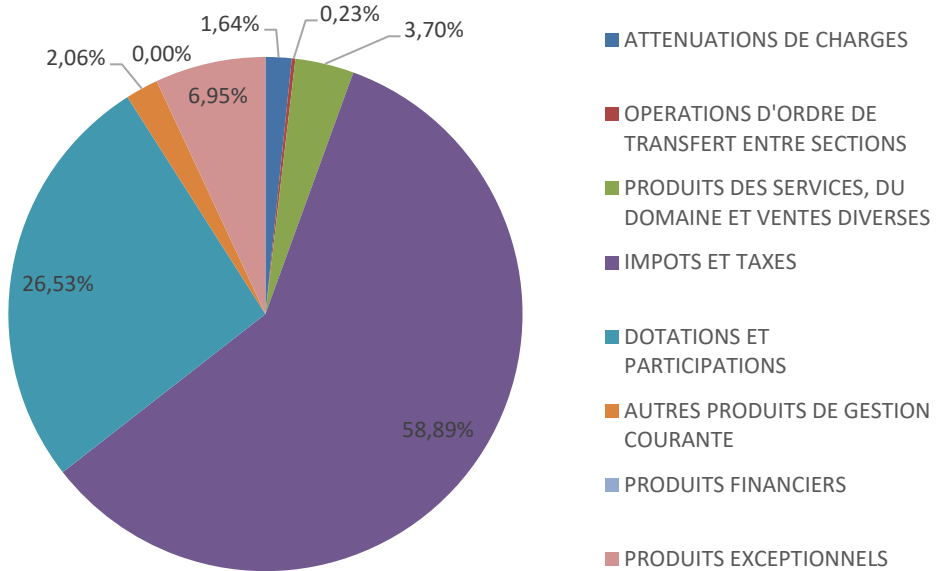
CHAP	DEPENSES	Principaux postes	MONTANT
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Energie, outillage, assurance, alimentation, fournitures,	1 209 229,50
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	Salaires, charges, assurance, médecine	3 179 308,94
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	Reversement d'une partie des fonds collectés au titre des logements sociaux, Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)...	473 756,48
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	Opérations non financières entre le budget de fonctionnement et d'investissement permettant de constater la dépréciation des biens (amortissements des immobilisations)	692 985,74
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	Cotisations organismes intercommunaux (SDIS, PNR) Indemnité des élus, subventions aux associations, subventions d'équilibre budget crèche...)	624 200,05
66	CHARGES FINANCIERES	Intérêts des emprunts	159 184,86
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		35,00
	TOTAL DES DEPENSES		6 338 673,57

CHAP	RECETTE	Principaux postes	MONTANT
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	Remboursements liés à des salariés mis à disposition ou absents	111 131,18
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		15 261,93
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	Services périscolaires, cantine, redevance occupation domaine publics...)	250 382,33
73	IMPOTS ET TAXES	Impôts locaux, droits de place, versement intercommunalité...	3 990 571,28
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Dotations de l'Etat, subventions	1 797 789,84
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	Locations des logements...	139 732,56
76	PRODUITS FINANCIERS		134,65
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		471 002,52
	TOTAL DES RECETTES		6 776 006,29

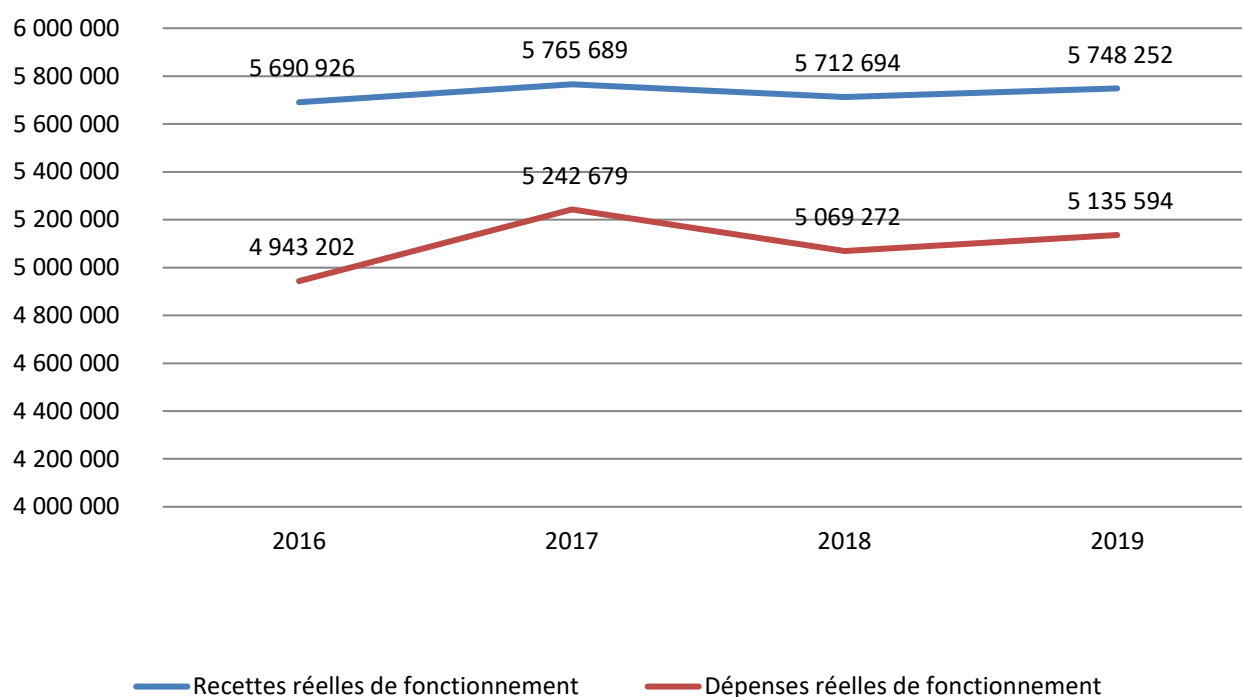
REPARTITION CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2019



REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



Evolution Recettes et Dépenses réelles de fonctionnement hors chapitres 013, 014 et article 775 (Établi avec les ratios de niveau/données DGFIP)

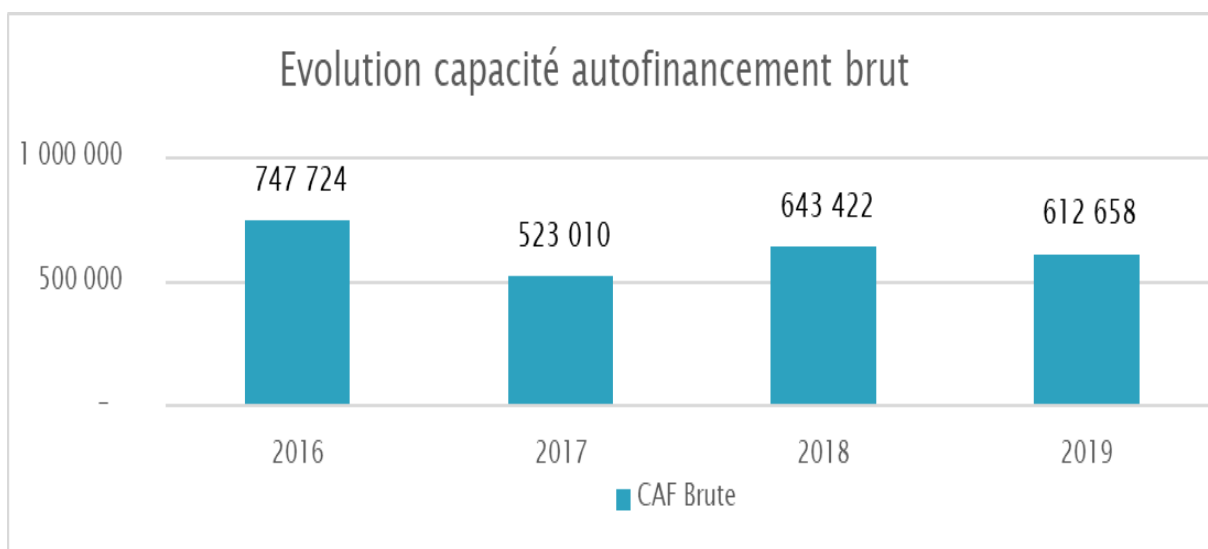


Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux recettes constatées au compte administratif diminuées des atténuations de charges, des atténuations de produits et des produits de cessions immobilières.

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux dépenses constatées au compte administratif diminuées des atténuations de charges, des atténuations des produits et des opérations d'ordre.

L'écart entre le volume total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même des projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

L'excédent budgétaire de fonctionnement 2019 est de 890 528,17 € soit une baisse de 28,98 % par rapport à l'exercice précédent. Depuis 2016 la Capacité d'Autofinancement (CAF) a fortement chuté, ce qui limite la capacité de la commune même si un rétablissement est à noter depuis 2016.



Du fait de la diminution du concours de l'Etat en particulier des dotations et des diverses participations, et des dépenses contraintes cette CAF a tendance à se réduire. Elle est de 612 658 € pour 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP	DEPENSES	PRINCIPAUX POSTE	REALISE	RESTES A REALISER
16	Emprunts	Remboursement capital	543 634,00	
20	Immobilisation Incorporelles	Etudes faisabilité, urbanisme, logiciels	43 433,53	85 060,00
21	Immobilisations corporelles	Travaux bâtiments, voirie, achats mobilier, véhicules...	207 093,46	74 326,05
23	Immobilisations en cours	Travaux non terminés en fin d'année (vieille ville, ave de Port la Nouvelle, bâtiments...)	602 040,02	1 118 716,77
040	Opérations d'ordre	Opérations non financières	15 261,93	
041			-	
	TOTAL DES DEPENSES		1 411 462,94	1 278 102,82

CHAP	RECETTES	PRINCIPAUX POSTE	REALISE	RESTES A REALISER
10	Dotations, fonds divers	Versement TVA, taxes d'aménagement ...	325 169,69	
13	Subventions	Aides Etat, Région, Département, Intercommunalité...	214 412,87	599 921,43
165		dépôt et cautionnement reçu	10 292,27	
1068		excédents de fonctionnement capitalisés	754 045,56	
16	emprunt			480 000,00
040	Opérations d'ordre	Opérations non financières, notamment les amortissements	692 958,74	
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES RECETTES		1 996 879,13	1 079 921,43

En 2019 la commune a mis l'accent plus particulièrement sur les programmes suivants :

- Travaux de rénovation et mise en sécurité de la crèche
- La poursuite de la mise aux normes PMR des Bâtiments publics
- Le démarrage des travaux d'aménagement de la vieille ville
- Le démarrage de l'aménagement de la rue Cap de Roc
- Le démarrage des travaux d'aménagement de l'avenue de Port-la-Nouvelle
- La poursuite du programme de rénovation des rues de la commune

Fonctionnement :

	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 254 874,09
Part affecté à l'investissement		-754 045,56
Opérations de l'exercice	6 427 734,06	6 817 433,70
Total	6 427 734,06	7 318 262,23
RESULTAT A AFFECTER	890 528,17	

Investissement :

	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	650 167,06	
Opérations de l'exercice	1 411 462,91	1 996 879,13
Total	2 061 630,00	1 996 879,13
Résultat de clôture	64 750,87	
Restes à réaliser	1 278 105,82	1 079 921,43
BESOIN DE FINANCEMENT	262 935,26	

CA ANNEXE DE LA CRECHE HALTE GARDERIE LA MARELLE

Le budget 2019 s'équilibre par une participation du budget principal de 127 892,76 €.

BALANCE GENERALE	
	Réalisés
Dépenses	360 923.63 €
Recettes	360 923.63 €
Investissement	<hr/>